

www.flauraud.fr

FLAURAUD CAHORS +33 (0)5 65 20 36 20

AURILIS GROUP SAS Siège social :

14 RUE PIERRE BOULANGER - 63100 CLERMONT FERRAND - FRANCE

N° TVA FR 93321774150

Tél accueil : +33 (0)4 73 420 410 Email compta : compta.clients@flauraud.fr

Mails commerce : relationcommerciale@flauraud.fr litige.retour@flauraud.fr

N° compte client : 1029004 - Tiers payeur : 1029004

N° de facture : 44407492 du 07/11/2025

N° TVA CEE : FR 56852224781

ADRESSE DE LIVRAISON

SARL CAHORS AUTO PRESTIGE
82 AVENUE DE LA BEYNE
46000 CAHORS

SARL CAHORS AUTO PRESTIGE

82 AVENUE DE LA BEYNE

46000 CAHORS

Chef de secteur : LARROQUE FRANCK (tél : 06 85 79 46 54)

Devise : EUR

Veuillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 Bd de Verdun - BP 329 - 15003 AURILLAC

N° ligne	Référence	Désignation	Prix U. Brut H.T.	Qté	Remise	Prix U. Net H.T.	Montant Net H.T.	Taux TVA
1	GDB2080	Livraison : 1029004 CAHORS AUTO PRESTIGE 46000 CAHORS BL 19150783 du 07/11/2025 Commande VMPT 7859626 1 (PILN) (Vos références : SEAT) JEU DE 4 PLAQUETTES DE FREIN TRW 3322938278809 REM PROMO	116,00	1,00	56,00 % 10,00 % Cumul par BL	45,94 Du 01/11/2025 au 31/12/2025 45,94	45,94	20,00

CARTE BANCAIRE

A00000000421010
CB COMPTANT
LE 07/11/25 A 14:54:03
AURILIS GROUP
46000
CAHORS
2528652
30002
32177415000213
#####6709
D755FC0C54DDB287
001 000005 142
C @
NO AUTO: 129176
MONTANT :

ent ne le sont qu"à titre de référence pour indiquer la destination des produits conformément à l'article L.713-6B du

55,13 EUR
DEBIT

TICKET CLIENT
A CONSERVER

EMENT	
2/2025	55,13

	TVA 20,00 %		TOTAL EUR
Base HT	45,94		45,94
Montant TVA	9,19		9,19
Total TTC	55,13		55,13
A déduire			0,00
Net à payer			55,13

Nos coordonnées bancaires

LCL
IBAN : FR64 3000 2022 2700 0006 0021 M67
BIC : CRLYFRPP

A joindre à votre règlement

Montant TTC : 55,13 EUR
Date d'échéance : 07/12/2025
Tiers payeur : 1029004_N
N° de facture : 44407492

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès, écrit d'AURILIS GROUP SAS. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard d'AURILIS GROUP SAS, d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros, montant fixé par décret, pour frais de recouvrement (Art. L441-6, I-al. 12 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, AURILIS GROUP SAS peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Conformément à l'article 1229 du Code civil, le client devra payer un montant égal à 5% du montant H.T. de la facture au titre de la clause pénale en cas de non-paiement 15 jours après avoir été mis en demeure de payer. Il est expressément stipulé que le transfert de la propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. L624-16 du Code de commerce). En cas de litige, les tribunaux de Clermont-Ferrand sont seuls compétents.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

AURILIS GROUP SAS - Capital 7 538 392 Euros - Code APE 4531Z - SIREN 321 774 150 - RCS Clermont-Fd